

que la politique des pays membres soit inspirée par un idéal d'assistance mutuelle et un esprit d'abnégation qui ne fléchira pas même s'il fallait consentir au sacrifice suprême, c'est-à-dire à la guerre, pour défendre cet idéal.³ Le Canada accepte librement les risques et les responsabilités liés aux accords de sécurité collective qu'il a signés, au même titre qu'il en tire des avantages. S'il devait décider de faire cavalier seul, il aurait à supporter des responsabilités et des charges beaucoup plus lourdes, et son avenir serait beaucoup moins certain.

Parallèlement, les accords occidentaux de sécurité collective laissent aux signataires la possibilité d'influer sur l'élaboration conjointe d'une vaste gamme de mesures de sécurité, notamment dans le contexte de la limitation des armements. Le 15 janvier 1987, pendant une allocution prononcée devant l'*Empire Club de Toronto*, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, a souligné que, parce qu'il était prêt à assumer ses responsabilités au sein de l'Alliance de l'Atlantique-Nord, le Canada avait pu prendre part au processus d'Helsinki, assister à la Conférence de Stockholm sur le désarmement et les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe (CSCE), et contribuer au succès de cet événement. L'appartenance du Canada à l'OTAN lui permet de participer activement aux activités de la CSCE, aux négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe (MBFR) et aux consultations de l'Alliance sur la limitation des armements nucléaires.

LA DISSUASION ET LE FACTEUR NUCLÉAIRE

Pour bien saisir pourquoi, en dernière analyse, nous comptons sur les armes nucléaires pour empêcher quiconque de déclencher ou de menacer de déclencher la guerre, il est indispensable de comprendre les fondements de la stratégie occidentale de dissuasion. En se dotant de forces crédibles, l'Occident cherche à persuader tout agresseur potentiel qu'il n'aurait rien à gagner en déclenchant une attaque, à quelque niveau que ce soit, ou encore en menaçant d'en lancer une. En d'autres termes, les risques que l'agresseur courrait seraient infiniment plus grands que tout avantage qu'il pourrait retirer d'une telle ligne de conduite. L'efficacité de la dissuasion étant liée à la crédibilité des forces, il importe de déployer des moyens appropriés, modernes et capables de survivre à une attaque éventuelle. Mais il n'est pas nécessaire de disposer exactement des mêmes armes que l'adversaire; il suffit que le défenseur montre qu'il serait déterminé à recourir à ces forces et capable de le faire, en temps opportun et de façon modulée, si la dissuasion devait échouer. La crédibilité de la dissuasion repose notamment sur une "posture" ou une structure militaire solide, diversifiée et flexible.

Les armes nucléaires ont une utilité politique fondamentale. Les membres de l'OTAN estiment que le recours à l'arme atomique pour assurer leur défense constituerait un changement qualitatif marqué par rapport à l'usage des seuls moyens conventionnels. Ainsi, en intégrant des armements nucléaires à ses forces de dissuasion et en montrant ouvertement qu'elle serait prête à s'en servir si la dissuasion échouait, l'OTAN formule un message politique clair: l'Ouest ne reculera devant aucune mesure pour sauvegarder l'intégrité de son territoire. L'OTAN s'efforcerait de contrer l'agression ennemie au plus bas niveau de violence possible. La nécessité de conserver en tout temps l'option du recours aux armes nucléaires constitue l'un des principes fondamentaux régissant l'Alliance.

Tant et aussi longtemps que la sécurité des pays de l'OTAN restera menacée par la suprématie des pays de l'Est en matière d'armes classiques et tant que l'Union soviétique disposera d'armes nucléaires pour conforter cette menace, l'OTAN devra compter sur la dissuasion nucléaire. En tant qu'alliance défensive, l'OTAN s'est toujours engagée à ne pas recourir à la *force* en premier. Toutefois, en cas d'attaque par les pays de l'Est, elle se réserverait le droit d'utiliser la première les armes nucléaires. L'objectif de cette option consiste, une fois de plus, à montrer clairement à l'adversaire qu'en attaquant ou en menaçant d'attaquer, à quelque niveau que ce soit, il s'exposerait à des risques d'escalade beaucoup trop grands.

Le général Bernard Rogers, Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), a expliqué les failles de la stratégie du "non-recours en premier" aux armes nucléaires:

D'un point de vue militaire, il faut admettre que, même si elle se dotait de moyens conventionnels suffisants, l'OTAN ne pourrait jamais être *certaine* de pouvoir repousser une attaque classique sans qu'il y ait escalade. Compte tenu de cette réalité, il serait tout à fait déconseillé de renoncer à la stratégie de la riposte graduée en faveur d'une politique de "non-recours en premier" aux armes nucléaires. Qui plus est, en adoptant une telle politique, les forces de l'OTAN se priveraient d'un avantage tactique, dans la mesure où l'éventualité d'un recours aux armes nucléaires dissuaderait le Pacte de Varsovie de masser des forces classiques aux portes de l'OTAN en vue d'une attaque. En outre, si l'OTAN adoptait une politique de "non-recours en premier", l'Europe pourrait en conclure que les États-Unis ne sont plus aussi dévoués à la cause de sa sécurité et en déduire qu'elle n'est plus protégée par le parapluie nucléaire américain.